



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agriculture

Question écrite n° 10488

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les divisions constatées, entre les 27 États membres de l'Union européenne, sur les OGM. Alors que la France s'oriente, à la suite du discours du Président de la République concluant les travaux du Grenelle, vers une suspension de la culture commerciale des OGM pesticides, cette position n'est pas partagée par l'ensemble de nos confrères européens. Il souhaiterait donc savoir si le ministère de l'agriculture défendra l'engagement du Président de la République face à nos collègues européens, au niveau communautaire, et comment.

Texte de la réponse

Les débats qui se sont tenus dans le cadre du Grenelle de l'environnement ont mis en évidence la nécessité de renforcer l'encadrement actuel des organismes génétiquement modifiés (OGM) sur certains points. Un projet de loi a d'ores et déjà été élaboré et fait actuellement l'objet d'un examen par le Sénat et l'Assemblée nationale. Les principes de précaution et de transparence, ainsi que le libre choix de produire sans OGM sont notamment pris en compte. Une instance d'évaluation indépendante et pluridisciplinaire, chargée d'étudier les demandes d'autorisation d'utilisations, sera également créée par cette loi. Dans l'attente de l'adoption de ces nouvelles dispositions, il a été décidé de suspendre la culture commerciale du maïs MON810. Les autorités françaises vont informer la Commission européenne de cette décision, qui est indépendante de la position des autres États membres sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10488

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 6933

Réponse publiée le : 26 février 2008, page 1602